

## **LE CONSEIL REGIONAL MIDI PYRENEES ( PAR L'ACAD) ET LE GRAND MARRAKECH**

L'ACAD a été créée dans 90<sup>th</sup> afin de renforcer les opérateurs associatifs locaux et soutenir les projets de développement urbain et social. Elle a été sollicitée par la Région pour travailler sur le plan urbain de l'Agenda 21 local du Grand Marrakech .

Le Conseil Régional Midi Pyrénées mène des actions de coopération avec l'Amérique Latine, l'Afrique (Burkina notamment ) et Afrique du Nord (Maroc) récemment  
Au Maroc, la coopération la plus avancée porte sur le développement durable urbain : habitat insalubre, assainissement , concertation et démocratie participative...

Le développement durable est présent au sein de la Région à travers les actions sectorielles menées mais aussi au travers de la mise en place d'un Agenda 21 local. Au sein du service de coopération décentralisée, il existe aussi une forte mobilisation autour du développement durable.  
C'est au niveau de son partenariat avec le Grand Marrakech que le Développement Durable s'est le plus affirmé. Par le biais de l'ACAD, s'est perpétué au sein du partenariat la philosophie du Développement Durable. Depuis 2002, Les deux collectivités se sont engagées dans un partenariat autour de l'Agenda 21 local du Grand Marrakech.

Cette initiative marocaine s'inscrit dans le « Programme Maroc aux Villes Propres » du Secrétariat d'Etat à l'environnement (outil décisionnel local, appui technique, action d'informations, formation et sensibilisation des acteurs locaux, appui financier sur les projets pilotes) piloté par le PNUD –NU Habitat. La région de Marrakech a été choisie comme site d'application du Programme. Cette opération s'insère aussi dans les orientations de l'Etat concernant les apports de la société civile dans la lutte contre la pauvreté.

Le cadre de la coopération décentralisée avec la région Midi Pyrénées intervient à différents niveaux.  
L'ACAD gère :

- la formation des opérateurs
- la mise en oeuvre opérationnelle d'une restructuration de 2 quartiers précaires de Marrakech.

Le Conseil Régional Midi Pyrénées est directement impliqué à titre financier mais son apport reste indirect par rapport à l'opération spécifique A21L . Cela fait partie de ses accords habituels et anciens où la région participe à l'appui d'une structuration des administrations locales, formation des élus.....  
L'appui technique a surtout été confié à l'association ACAD notamment pour le plan urbain.

Les grandes étapes sont les suivantes :

- atelier de consultation de la population
- constitution du Pacte urbain de Marrakech
- détermination de 3 grands thèmes d'actions qui sont relayés par 3 groupes de travail qui regroupent CL, ONG, et institutionnels

La mission A21 de Marrakech travaille à l'élaboration d'un plan d'actions suite aux ateliers qui ont réunis les divers acteurs locaux ( CL : associations.....) . Elle est actuellement en phase d'études et de concertation pour :

- monter des projets pilotes notamment dans le domaine urbain,
- institutionnaliser l'action,
- mettre en place un tableau de bord de la politique de la ville.

Plusieurs acteurs locaux ont été sollicités sur le territoire marocain :

- l'ANHI (restructuration urbaine et équipements de base)
- Le Programme Agenda21 ( amélioration de l'environnement)
- L'Association Ennakhil (action sociale et médiation des habitants)

A l'origine, ce sont élus et réseaux associatifs qui ont été mobilisés.

On retrouve :

- Forte mobilisation locale :
  - AEFÉ : qui travaille sur femmes et DD et qui a lancé une enquête ménage sur les quartiers insalubres à destination des associations internationales ou l'ANHI
  - ANHI : actions de lutte contre l'habitat insalubre. Sera partenaire de l'AEFE pour la maîtrise foncière et la réalisation d'investissements de viabilisation dans ces quartiers
  - Le programme A21 : amélioration du cadre de vie et pilotage de l'A21 donc
  - L'INAU (Institut national d'urbanisme) : pour formations et intégration de la notion de MOS dans la résorption de l'habitat insalubre.
  - La Régie (RADEEMA) : eau, électricité

Plus le Ministère de l'Habitat , le secrétariat d'Etat à l'environnement

- Mobilisation des acteurs ACAD : 2 personnes
- Mobilisation des acteurs à l'échelle de la Région MIP :
  - Région MIP : financement et appui technique indirect par la formation à la municipalisation
  - Associations de quartiers de Toulouse
- Partenariat avec d'autres structures françaises ou européennes